

GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Parcours hybride de formation en gestion des ressources naturelles
à l'intention des parties prenantes publiques et privées du développement



EN PARTENARIAT AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE



Alors que les deux tiers des pays africains peuvent être considérés comme riches en ressources naturelles, la taxation du secteur extractif représente **un défi pour les pays concernés**, qui ont de surcroît besoin de ressources pour financer leur développement. Or les États ne parviennent pas toujours à fiscaliser suffisamment ces ressources. **La taxation du secteur minier et pétrolier soulève ainsi beaucoup de questions** : le partage de la rente entre l'État et l'investisseur, l'utilisation de la modélisation financière pour évaluer les projets extractifs, les problématiques de l'optimisation fiscale, les enjeux de l'amélioration de la transparence...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU PARCOURS

Ce parcours de formation sur la gestion des ressources naturelles vise à réfléchir autour des enjeux de la fiscalisation du secteur extractif :

- 1 Comprendre les différents prélèvements fiscaux et parafiscaux et apprendre à modéliser le partage de la rente minière et pétrolière.
- 2 Détailler les utilisations possibles des modèles en fonction des acteurs.
- 3 Discuter de la politique fiscale dans le secteur extractif, notamment en ce qui concerne l'optimisation fiscale.
- 4 Présenter les enjeux de la transparence, à travers l'utilisation des données de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE).

PUBLICS VISÉS

Économistes, juristes, fiscalistes, administrations fiscales, ministères des mines et des hydrocarbures, autres parties prenantes publiques ou privées du secteur extractif africain...

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour l'étude d'éventuels besoins complémentaires : emeline.campagne@ferdi.fr

Intervenant.es

YANNICK BOUTERIGE

Assistant de recherche, Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdì)

BERTRAND LAPORTE

Maître de conférences, université Clermont Auvergne (UCA), Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Institut de recherche pour le développement (IRD), Centre d'études et de recherche pour le développement international (Cerdì)

HUGO PARET

Senior officer, Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)

GRÉGOIRE ROTA-GRAZIOSI

Professeur des universités, université Clermont Auvergne (UCA), Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Centre d'études et de recherche pour le développement International (Cerdì)

PERRINE TOLEDANO

Director of research and policy, Columbia center on sustainable investment (CCSI)

Intervenant.es & volet à distance



PRÉSENTATION DU VOLET À DISTANCE

L'IHEDD propose 4 formations certifiantes en enseignement à distance « à la carte ».

Les formations sont entièrement en ligne :

- Les contenus de formation sont accessibles 24h/24 et 7j/7 sur la plateforme d'enseignement à distance de l'IHEDD pour travailler à son rythme ;
- Un forum est disponible sur l'espace de formation ainsi qu'un groupe Whatsapp pour accompagner les participant.es dans leur formation ;
- Toutes les deux semaines, un échange d'expériences avec les formateur.trices et la communauté d'apprenant.es est proposé par visioconférence pour approfondir les notions et répondre aux questions.

Le programme détaillé de chacune des formations est disponible sur [le site de la Ferdì](#).

FORMATION 1

Comprendre et modéliser le partage de la rente minière et pétrolière

La question du juste partage de la rente minière et pétrolière ressurgit régulièrement, notamment lorsque les cours des matières premières sont en hausse.

Cette formation rappelle d'abord les enjeux du secteur extractif sur le continent africain, puis détaille les différents prélèvements fiscaux et parafiscaux qui peuvent être utilisés pour fiscaliser les entreprises minières, dans le but d'apprendre à modéliser pas à pas le partage de la rente. Un modèle de flux de trésorerie sera ainsi construit sur Excel tout au long de la formation pour estimer la part de la rente qui revient à l'État et celle qui revient à l'investisseur.euse.

Calendrier

- **09/12/2024**
Limite des candidatures
- **16/12/2024**
Annonce des résultats de la sélection
- **24/12/2024**
Limite de paiement des frais d'inscription
- **Du 06/01/2025 au 10/03/2025**
Formation à distance



Nombre de place

40

Volume horaire

50 heures d'enseignement

Participation aux frais de formation

700 € (des bourses pourront être accordées grâce au soutien du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères français pour les cadres des administrations publiques des pays en développement).

FORMATION 2

Utiliser les modèles de partage de rente dans le secteur extractif

L'objectif de cette formation est de découvrir les utilisations possibles des modèles de partage de rente du point de vue des différentes parties prenantes du secteur extractif.

Les États et les entreprises publiques s'en servent pour gérer les revenus tirés de leurs ressources naturelles. Les institutions financières les utilisent pour accorder des prêts. La société civile peut s'en servir pour évaluer les projets et éclairer le débat public.

Calendrier

- **17/02/2025**
Limite des candidatures
- **24/02/2025**
Annonce des résultats de la sélection
- **04/03/2025**
Limite de paiement des frais d'inscription
- **Du 17/03/2025 au 07/04/2025**
Formation à distance

Nombre de place

40

Volume horaire

10 heures d'enseignement

Participation aux frais de formation

300 € (des bourses pourront être accordées grâce au soutien du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères français pour les cadres des administrations publiques des pays en développement).

FORMATION 3

Maîtriser les enjeux de politique fiscale dans le secteur extractif

La malédiction des ressources naturelles est une relation empirique qui établit que plus un pays est riche en ressources naturelles, plus faible est son taux de croissance.

Plusieurs explications à cette malédiction ont été proposées : le syndrome hollandais et l'appréciation du taux de change, la dégradation de la qualité des institutions ou encore l'émergence de conflits pour s'approprier la ressource. Le risque que représente cette malédiction pèse sur de nombreux pays africains riches en ressources. Pour ces pays, la capacité à mettre en place un système fiscal équitable/optimal est alors déterminante pour prélever des recettes et financer leur développement.

L'objectif de cette formation est de permettre aux participant.es de réfléchir aux principaux risques et difficultés posés par la fiscalisation du secteur extractif (optimisation fiscale agressive, cessions indirectes de titres, crédits de TVA...) sur lesquels les administrations fiscales doivent se montrer particulièrement attentives. Les principales solutions adoptées par certains pays seront étudiées. Tout au long des différents modules d'enseignement à distance, ces problèmes seront illustrés par des cas pratiques utilisant des notions fiscales et comptables de base (bilan et compte de résultat).

Calendrier

- **17/03/2025**
Limite des candidatures
- **24/03/2025**
Annonce des résultats de la sélection
- **01/04/2025**
Limite de paiement des frais d'inscription
- **Du 14/04/2025 au 12/05/2025**
Formation à distance

Nombre de place

40

Volume horaire

15 heures d'enseignement



Participation aux frais de formation

450 € (des bourses pourront être accordées grâce au soutien du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères français pour les cadres des administrations publiques des pays en développement).

FORMATION 4

Utiliser les données de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) pour renforcer la transparence dans le secteur extractif

L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) est probablement l'organisation internationale la plus avancée en matière de promotion d'une meilleure gouvernance dans le secteur extractif.

Créée en 2003, elle s'est rapidement élargie et compte aujourd'hui près d'une soixantaine de pays membres. L'ITIE s'appuie sur une norme qui impose ou recommande la publication de nombreuses données pour chaque pays et chaque année : production et exportations en volume et en valeur, recettes collectées par prélèvement pour chaque projet. Cette formation vise d'abord à présenter l'ITIE (son rôle, la norme, les données qui doivent être divulguées), puis à expliquer où trouver les principales données publiées (production, exportations, recettes).

Calendrier

- **21/04/2025**
Limite des candidatures
- **28/04/2025**
Annonce des résultats de la sélection
- **06/05/2025**
Limite de paiement des frais d'inscription
- **Du 09/05/2025 au 23/05/2025**
Formation à distance

Nombre de place

40

Volume horaire

15 heures d'enseignement

Participation aux frais de formation

300 € (des bourses pourront être accordées grâce au soutien du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères français pour les cadres des administrations publiques des pays en développement).

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour suivre cette formation un ordinateur fixe ou portable et une connexion internet sont nécessaires. Les formations sont disponibles uniquement en langue française.

PRÉREQUIS

Savoir utiliser les fonctions de base d'Excel.

**Certification**

Chaque formation en enseignement à distance donne lieu à une évaluation finale qui permet de prétendre à **un certificat portant le nom de la formation** (condition d'obtention : score \geq 60 %).

INSCRIPTION**Comprendre et modéliser le partage de la rente minière et pétrolière :**

<https://ferdi.fr/ihedd/comprendre-et-modeliser-le-partage-de-la-rente-miniere-et-petroliere>

Utiliser les modèles de partage de rente dans le secteur extractif :

<https://ferdi.fr/ihedd/utiliser-les-modeles-de-partage-de-rente-dans-le-secteur-extractif>

Maîtriser les enjeux de politique fiscale dans le secteur extractif :

<https://ferdi.fr/ihedd/maitriser-les-enjeux-de-politique-fiscale-dans-le-secteur-extractif-c4825cc3-4dea-4d1c-bc76-da147203759c>

Utiliser les données de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) pour renforcer la transparence dans le secteur extractif :

<https://ferdi.fr/ihedd/utiliser-les-donnees-de-l-initiative-pour-la-transparence-des-industries-extractives-itie-pour-renforcer-la-transparence-dans-le-secteur-extractif>





VOLET EN PRÉSENTIEL

Analyser et approfondir les enjeux du partage de la rente d'un projet extractif

Du 16 au 20 juin 2025, l'IHEDD proposera, **une semaine d'approfondissement** aux apprenant.es certifié.es des formations à distance « Comprendre et modéliser le partage de la rente extractive » (entre 2020 et 2025) et « Maîtriser les enjeux de la politique fiscale dans le secteur extractif » (entre 2023 et 2025).

La formation en présentiel proposera **un volume total de 35 heures d'enseignement (5 jours)** :

- Échanges privilégiés avec les intervenant.es de la formation et des expert.es invité.es ;
- Approfondissement d'une sélection de thèmes vus dans les formations en enseignement à distance ;
- Mises en pratique et études de cas ;
- Partage d'expériences et de pratiques entre participant.es venant d'horizons et de pays variés.

L'obtention du certificat Ferdi-IHEDD est conditionnée à la soutenance d'un travail (score ≥ à 60%).

Nombre de place

25

Calendrier

- **25/04/2025**
Limite des candidatures
- **29/04/2025**
Annonce des résultats de la sélection
- **03/06/2025**
Limite de paiement des frais d'inscription
- **Du 16/06/2025 au 20/06/2025**
Formation

Frais de formation

1 800 €

Des bourses totales (transport, hébergement et frais pédagogiques) ou partielles (transport et hébergement) pourront être accordées grâce au soutien de l'Agence française de développement sur le fondement de la qualité des candidatures et de l'expression des motivations.

CANDIDATURE

Les candidat.es devront remplir le formulaire de candidature en ligne accessible au lien suivant :

<https://ferdi.fr/ihedd/analyser-et-approfondir-les-enjeux-du-partage-de-la-rente-d-un-projet-extractif>

Il leur sera demandé de **joindre plusieurs documents** :

- Un CV ;
- Une lettre de motivation ;
- Les certificats des deux formations pré-requises « Comprendre et modéliser le partage de la rente extractive » (entre 2020 et 2025) et « Maîtriser les enjeux de la politique fiscale dans le secteur extractif » (entre 2023 et 2025).

Lieu indicatif : Clermont-Ferrand



L'IHEDD, L'INSTITUT DE FORMATION DU LABEX IDGM+

L'IHEDD est l'institut de formation du laboratoire d'excellence IDGM+ « Initiative pour le développement et la gouvernance mondiale ». Il réunit la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdi), l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et le Centre d'études et de recherches sur le développement international (Cerdi, UMR, CNRS - UCA). L'IHEDD, via la Ferdi est reconnu « organisme de formation professionnelle » et certifié Qualiopi.

→ PLUS D'INFORMATION

WWW.FERDI.FR/FORMATIONS-IHEDD

LE COLUMBIA CENTER ON SUSTAINABLE INVESTMENT

Le Columbia center on sustainable investment (CCSI) est un centre conjoint de la Columbia law school et de l'Earth institute de l'université de Columbia à New-York. Ce centre de recherche appliquée et forum universitaire se consacre à l'étude, la pratique et l'échange sur l'investissement international durable. Sa mission consiste à développer des approches pratiques pour les gouvernements, les investisseurs, les communautés et les autres parties prenantes afin de maximiser les bénéfices de l'investissement international pour le développement durable. Le CCSI est expert dans les marchés des minéraux, les minéraux critiques, la gouvernance des ressources minérales et l'économie verte. Il a développé des modèles fiscaux, ouverts à tous, du secteur pétrolier au secteur minier.

→ PLUS D'INFORMATION

[HTTPS://CCSI.COLUMBIA.EDU/](https://CCSI.COLUMBIA.EDU/)



CONTACTS

contact.ihedd@ferdi.fr

*Pour les besoins liés à des situations
de handicap, vous pouvez contacter notre
référente handicap*
emeline.campagne@ferdi.fr